

Les collèges virtuels ne sont plus une utopie



L'Espace numérique de travail (ENT) n'est pas un simple cartable numérique.

Telle est la leçon retenue de l'étape ailligérienne, hier au conseil général, de la Route des territoires qui sillonne la France pour évoquer l'attractivité et la compétitivité économique des trente étapes prévues. Le thème retenu était donc les ENT et leur mise en place dans les établissements scolaires du département.

Actuellement, douze collèges et cinq lycées disposent de cette technologie qui se définit comme un outil partagé de la construction du savoir.

En pratique, il s'agit d'un site internet où élèves, professeurs et parents peuvent communiquer. Aussi bien pour avoir accès aux notes obtenues que pour consulter un cahier de texte ou encore pour retrouver un cours perdu.

La question qui se pose aujourd'hui est que ces espaces ne sont pas encore assez utilisés par les familles (une sur cinq) alors que 57 % des élèves et 60 % des enseignants y accèdent régulièrement.

Gérard Roche, président du conseil général, y voit pour sa part un excellent moyen de lutter contre la désertification pédagogique. Dans le but de permettre à tous les élèves, y compris ceux des cantons les plus reculés, d'accéder grâce à l'ENT à toutes les matières qui ne seraient pas proposées dans leur établissement.

L'élue y voit également la possibilité de regrouper numériquement plusieurs établissements qui aujourd'hui perdent des élèves. Comme une expérience en cours le prouve dans le nord du département.

Le collège virtuel n'est plus une simple vue de l'esprit.

James Taffoirin